



École Sainte Marie
Rue de l'École Sainte-Marie
29250 Saint-Pol-de-Léon

Téléphone : [02 98 69 16 65](tel:0298691665)



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2019-2020

Les vacances sont terminées et vive la rentrée ☺ ! Quelques pleurs mais beaucoup de sourires.

Toute l'équipe est heureuse de vous retrouver et souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves ainsi qu'à leur famille. Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les enfants : de la joie, de la découverte pour tous.

Vous trouverez ci-après, outre la répartition des classes, des informations pratiques qui nous permettront de bien vivre ensemble tout au long de cette année.

Conservez-les ; elles vous seront utiles tout au long de l'année. Bonne lecture.

I. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

L'école Sainte Marie compte 2 classes qui se répartissent de la façon suivante :

MS- GS : classe de 26 enfants : 12 MS et 14 GS.

Elle est assurée par Nicole SIOHEN, secondée par Maguy TANGUY.

TPS/PS : classe de 17 enfants inscrits.

Elle est assurée par Claudie AUTRET, secondée par Gaëlle MILIN.

Le temps d'accueil du matin a lieu en classe à partir de 8h45. Merci de faire passer vos enfants aux toilettes avant l'entrée en classe.

Dispositif d'adaptation : **Charlène OMER** occupe le poste d'**enseignante spécialisée**.

Pour aider les enfants présentant des difficultés d'apprentissage, Charlène Omer interviendra à l'école selon un planning défini par l'équipe éducative. En concertation avec les familles et les enseignantes, un projet sera défini pour les enfants qui ont besoin de cette aide spécifique.

Florent FAUJOUR est **animateur sportif** et intervient à l'école tous les jeudis matins. Merci de prévoir une tenue adaptée.

Restauration : le service de cantine est assuré par Pascale MORVAN, Maguy TANGUY et Olivia GUERCH

L'entretien est assuré par Pascale MORVAN et Fanny

II. NOTRE ORGANISATION

➤ **Les horaires**

- Horaires scolaires : **8H45 → 12h / 13h30 → 16h30**
- Horaires de garderie : **7h30 → 8h45 ; 16h30 → 19h**

Il n'y a pas classe le mercredi matin et le samedi matin.

Le matin, l'école est ouverte à 7 H 30. Les enfants qui arrivent à l'école entre 7H30 et 8H45 se rendent obligatoirement en garderie avec les personnes qui les accompagnent. L'école est fermée à clef sur les heures de classe. En cas de besoin, merci de sonner (même plusieurs fois en cas de non réponse de notre part !).

Accompagnez votre enfant jusqu'à la garderie ou la classe. Ne le laissez jamais seul sur la cour.

À chaque sortie, les enfants de chaque classe attendent, sagement☺, les parents dans la grande salle.

À 12 H et 16H30, les enfants sont remis à leurs parents ou à une personne nommément désignée par eux sur le dossier d'inscription.

Les enfants qui restent dans l'enceinte de l'école à 12 h10 sont conduits à la cantine. Ceux qui restent dans l'enceinte de l'école à 16 h 40 sont conduits à la garderie. Les enfants sont sous la responsabilité de leur parents à partir du moment où ils leur ont été remis.

L'école maternelle est une école à part entière. Nous vous demandons donc de respecter les horaires et de conduire votre enfant à l'heure à l'école. La régularité de votre enfant à l'école est importante. Merci de signaler toute absence.

- **La cantine**

La gestion de la cantine est de la responsabilité de la municipalité. L'inscription d'un enfant à la cantine doit passer par la mairie. La facturation des repas est mensuelle. *(ci-joint, le document à compléter et à rapporter à l'école ou à la mairie)*

La société de restauration est **Pen ar bio**. Les repas sont livrés tous les jours.

Les repas sont commandés le jeudi pour la semaine suivante.

Nous demandons à chaque parent d'inscrire son/ses enfant(s) sur le planning du mois affiché dans la grande salle. En cas de questions, ne pas hésitez à aller voir Pascale.

À la cantine, les enfants n'ont pas besoin d'apporter de serviettes, elles sont fournies.

Olivia Guerch aide au service des repas avec Pascale et Maguy.

- **La sieste :**

A partir de 13h25, les enfants de PS pourront se rendre en salle de repos et s'installer pour la sieste. Pensez à apporter une couette ou une couverture, un petit oreiller marqué à **SON NOM**. Merci de prévoir une couche avec scratch (pas de couches culottes) pour les

enfants qui en ont besoin. Chaque enfant doit voir une tenue de rechange dans son cartable (fuite, chute...) ainsi qu'un sac en plastique. Pensez également à privilégier des chaussures que l'enfant peut mettre et retirer facilement. Je vous demande impérativement d'éviter le port de chaussures en toile à lacets même munies d'une fermeture éclair latérale.

Les élèves de MS et GS ont un temps de repos dans la salle d'accueil.

- **Les vélos**

Le port du casque est obligatoire pour faire du vélo dans l'enceinte de l'école. Chaque enfant apporte son casque avec son nom et son prénom.

- **La direction**

Le chef d'établissement de l'école Sainte Marie, Mme Nancy BILLANT, se tient à la disposition des familles qui souhaiteraient la rencontrer. Merci de prendre rendez-vous auprès des enseignantes ou au numéro suivant : 02 98 69 01 50 (École Notre Dame de La Charité).

- **Les enseignantes**

Vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant, prenez rendez-vous avec elle afin que ce temps d'échange privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

- **Secrétariat et comptabilité**

L'école dépend administrativement de l'OGEC Notre Dame de La Charité-Sainte Marie. Il organise les facturations des frais de scolarité qui s'élèvent à **25 euros par mois**.

III. **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Anniversaires**

Nous préférons éviter les bonbons et nous conseillons un gâteau acheté dans le commerce. Cela nous semble plus convivial.

- **Les médicaments**

Le personnel de l'école (enseignantes, ATSEM) n'est pas habilité à donner des médicaments (*sauf en cas de PAI établi avec le médecin scolaire*).

- Pour éviter les **disputes** et les **envies**, les bonbons, et les jouets (poupées, voitures, figurines... sauf le doudou, bien sûr) sont interdits à l'école.

Si vos enfants cassent ou perdent leurs bijoux, l'école ne peut être tenue pour responsable. Il est peut-être préférable de les laisser à la maison. Merci de votre compréhension.

- **TOUS les vêtements, sacs, affaires de sieste, doivent être marqués.**

Les affaires oubliées sont accrochées aux portemanteaux de la grande salle.

Chaque année, des vêtements ne sont pas récupérés, faute de nom.

Ils seront entreposés dans la grande salle.

- **Attention changement au niveau de la circulation : la rue de l'école Ste Marie est à sens unique. Attention au sens de circulation à la sortie du parking.**

NOS DEMANDES

- une boîte de mouchoirs
- une mallette avec **poignée** : 33cmx26cm

Afin que votre enfant puisse rapporter son cahier de vie (ou autre) à la maison avec facilité, nous vous demandons une mallette avec une poignée.

ASSURANCES :

L'établissement a inclus la garantie "Individuelle Accident" (dommages subis) des élèves, des enseignants et des bénévoles dans l'ensemble de ses garanties assurances.

Elle ne remplace pas la Responsabilité Civile qui est à votre charge.

La mutuelle St Christophe vous joint un courrier.

EVEIL RELIGIEUX

En lien avec le calendrier des fêtes religieuses, nous assurons un éveil religieux dans les classes.

Des temps forts seront prévus dans l'année. Nous vous donnerons plus d'informations ultérieurement.

IV. BUREAUX OGEC ET APEL :

L'école a absolument besoin de vous pour participer aux différentes activités, pour apporter de nouvelles idées. Tous les parents sont les bienvenus. Les membres des bureaux, vous feront parvenir les différentes dates des réunions et manifestations tout au long de l'année.

Le président OGEC est M. Sébastien DESVENT.

La présidente d'APEL est Marie-Annick GLIDIC.

- Une opération pizza est prévue ce mois de septembre. D'autres infos vous parviendront ultérieurement.
- Récolte des journaux : nous récupérons les journaux pour l'entreprise cellaouate. Merci de les déposer dans le container sous le préau.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une très bonne année scolaire.